

GRILLE D'ANALYSE DU DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Voici les éléments à retrouver :

»L'origine de la demande

- Contexte et situation du salarié au moment de la demande
- Reformulation des objectifs de départ tels qu'exprimés par le salarié lors des premiers échanges
Avec reprise éventuelle des éléments apparus au cours du bilan sur ces mêmes points

»Les conditions de réalisation

- Présentation des principales phases de mise en œuvre du bilan, avec les objectifs concertés, les méthodes et outils
Ne pas standardiser la présentation
- Situation dans le temps et la durée
rappel : d'après les critères du CA du FONGECIF Pays de la Loire, étalement du bilan de 2 mois minimum à 4 maximum

»Les compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard du / des projets envisagés

- Présentation des pistes ou projet(s) professionnel(s) qui se dégagent du travail du bilan en les hiérarchisant
- Liste précise et exhaustive des éléments favorables et des écarts et/ou obstacles identifiés en lien direct avec les perspectives d'évolution ou le projet concernant :

- les compétences mobilisables, les aptitudes

- les motivations pour le secteur considéré ainsi que tous les aspects relevant de l'environnement : marché du travail, concurrence, mobilité requise...

- Détermination des compétences à acquérir en fonction de la situation souhaitée (si constat d'écart avec nécessité de formation)

»Exposé des sources d'informations utilisées et des démarches réalisées pour l'analyse de faisabilité

ex : statistiques marché de l'emploi, articles, entretiens avec les professionnels

»Le plan d'action

- Présentation des étapes et échéances avec les contacts à prendre, les démarches à effectuer, les dates butoirs

- Définition des moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces étapes

Présentation, le cas échéant, du projet de formation : intitulé, organisme, dates, financement, validation...

- Si le bénéficiaire n'est pas en mesure à la fin du bilan d'envisager une évolution précise ou un projet, rendre compte des obstacles au changement.*

Signifier alors, les étapes nécessaires pour qu'il y parvienne

»Le suivi

D'après les critères du FONGECIF Pays de la Loire, proposition d'un appui à la mise en œuvre du plan d'action. En préciser les modalités

» Les résultats du bilan non directement en lien avec le projet ne sont pas à intégrer

Les résultats de tests ou des investigations diverses sont en annexe

» Date et signature du document

» Le vocabulaire et les concepts utilisés doivent être accessibles pour la personne

Et ce, pour qu'elle s'approprie le document et qu'elle puisse l'utiliser comme support de communication

» Implication du bénéficiaire dans la rédaction de la synthèse

En reprenant les termes, mots clefs utilisés par le bénéficiaire ou en reformulant ses paroles